

Pour diffusion immédiate
CNW Code 66
Hebdomadaires régionaux de Lanaudière

Projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans Lanaudière L'audience publique débute le 29 juillet

Québec, le 15 juillet 2025 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Joseph Zayed, président, et de Michel Allaire, commissaire, annonce le début de la première partie de l'audience publique sur le [projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV à Sainte-Julienne dans Lanaudière par Hydro-Québec](#) à compter du 29 juillet 2025 à 19 h à la salle Michel-Grégoire à Sainte-Julienne.

Date : Le 29 juillet 2025

Heure : 19 h

Endroit : Salle Michel-Grégoire, 1408, route 125, Sainte-Julienne
Aussi en direct sur le [site Web](#) du BAPE

Une audience en deux parties

L'audience publique est divisée en deux parties distinctes. La première partie a pour but de permettre aux participants et à la commission de s'informer sur le projet et d'en examiner l'ensemble des aspects. Elle se tient en présence de l'initiateur du projet et des personnes-ressources convoquées afin de répondre aux questions des participants et de la commission. Toute personne intéressée pourra poser des questions après s'être inscrite au registre disponible sur place et en ligne. Des séances supplémentaires pourront être ajoutées en fonction de la participation publique et des besoins de la commission.

La deuxième partie de l'audience se tiendra à compter du 25 août. Elle permettra à la commission d'enquête d'entendre toute personne, groupe ou organisme qui désirent s'exprimer sur le projet, que ce soit pour présenter un mémoire ou faire une présentation verbale.

Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#) et dans le [site Web du BAPE](#). Les documents peuvent aussi être consultés à la Bibliothèque Gisèle-Paré au 2550, rue Eugène-Marsan à Sainte-Julienne et au bureau du BAPE au 140, Grande Allée Est, Bureau 650, à Québec aux heures d'ouverture de chaque institution. Les citoyens peuvent également communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Elle doit remettre son rapport au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les

changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Benoit Charette, au plus tard le 28 novembre. Par la suite, le ministre dispose de 15 jours pour le rendre public.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre [L'heure juste](#). Découvrez également le [Projet Scarabec](#), une bande dessinée qui illustre de manière ludique le déroulement d'une consultation publique.



– 30 –

Source : Véronique Beaulieu
Conseillère en communication
581 925-0654 ou 1 800 463-4732
poste-jean-jacques-archambault@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca